Charte
Les Éco-Jardins du Parc Naturel

Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Éco-Jardinier, pourquoi pas vous ?

Vous êtes un(e) habitant(e), une association, une école, une entreprise du **Parc naturel transfrontalier du Hainaut**.

Vous avez envie d'**échanger** sur vos trucs et astuces de jardin, de partager des moments conviviaux : visites de jardins, ateliers, formations, trocs aux plantes ...

Vous voulez apprendre à jardiner sans pesticide ?

Rejoignez les *Éco-Jardiniers* !

Pourquoi une Charte ?

Les jardins privés, mis côte à côte, occupent des surfaces considérables. Bien conçus et gérés avec bon sens, ils contribuent à la qualité du cadre de vie et au maintien de la biodiversité. Un jardin est à lui seul un écosystème, en relation étroite avec les milieux qui l'entourent. Véritable corridor pour la faune et la flore sauvages, le jardin devient un maillon essentiel du réseau écologique, offrant à la fois nourriture, abri, espace de nidification et lieu de passage.

La prise en compte du paysage, la qualité de vie, la sauvegarde de l'environnement, la volonté d'entretenir son terrain sans aucun produit phytosanitaire et la mise en œuvre de quelques aménagements réfléchis pour accueillir la vie sauvage doivent être les guides de l'*Éco-Jardinier*.

Éditeur responsable : PNTH - Réalisation et mise en page : © PNPE Février 2014 - Photos : PNRSE, PNPE, B.Gauquie, JM.Baye

Les Éco-Jardins composent un réseau transfrontalier qui intègre des particuliers, des écoles, des jardins partagés, des entreprises,… s'engageant, dans le cadre d'une charte, à gérer écologiquement leur espace vert.

La Charte des Éco-Jardins du Parc Naturel est un document qui décrit les bonnes pratiques à adopter pour favoriser la nature dans un jardin. Facile à mettre en œuvre, ***on s'engage moralement à en suivre les principes***.

Cette Charte a trois objectifs principaux :

- La protection des milieux et la sauvegarde de la biodiversité grâce à des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.
- La restauration de la trame écologique sur le territoire du Parc naturel.
- La mise en place, en partenariat avec les associations existantes, d'un réseau dynamique d'***Éco-Jardiniers***.

Votre adhésion au réseau des ***Éco-Jardins*** se signale par la plaque ***Éco-Jardins du Parc Naturel*** exposée à la vue de tous.

Éco-Jardins

Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Rejoignez-nous !

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Email : .....@.....

☐ Le jardin n'est pas situé à l'adresse reprise ci-dessus

Autres adresse : .....

Date : ..... Signature : .....

Vous voulez rejoindre le réseau des Éco-Jardins et être accompagné (visite à domicile, conseils personnalisés), contactez-nous :

Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Écogardes
Parc naturel régional Scarpe-Escaut
357, rue Notre-Dame-d'Amour - [F] 59230 St-Amand-les-Eaux
Tél. +33 (0)3 27 19 19 70 - Fax +33 (0)3 27 19 19 71
ecogardes@pnr-scarpe-escaut.fr - www.pnr-scarpe-escaut.fr

Benoît GAUQUIE
Parc naturel des Plaines de l'Escaut
31, rue des Sapins - [B] 7603 Bon-Secours
Tél. +32 (0)69 77 98 74 - Fax +32 (0)69 77 98 11
bgauquie@pnpe.be - www.plainesdelescaut.be